

Lien des **CHERCHEURS CEVENOLS**



N° 42

Novembre - Décembre 1981

POUR UNE BIBLIOGRAPHIE DES CEVENNES

Au fil des ans, L.C.C. a fait paraître dans son bulletin des listes de publications concernant certains aspects des Cévennes et nous avons même diffusé des bibliographies cévenoles particulières (forestières de Michel COINTAT, préhistoire de Camille HUGUES et de la préhistoire des Basses Cévennes Ardéchoise de R. EVESQUE).

Il me semblerait très souhaitable, car utile pour tous, que ces réalisations bibliographiques soient regroupées et complétées et que puisse être établi une "bibliographie des Cévennes" la plus complète possible ; ce travail en raison de son importance et de la large diffusion qu'il pourrait avoir, serait imprimé.

Afin d'examiner les conditions de réalisation d'un tel projet et de définir ses caractéristiques notamment sa limitation géographique et thématique, un "comité de la bibliographie Cévenole" pourrait être constitué entre les membres de L.C.C. disposés à y consacrer un peu de temps de réflexion et d'action matérielle ; s'adjoindrait à ce comité à vocation générale, des participations d'autres membres de notre association disposés à prendre en charge ou à participer à un aspect particulier.

Je serais heureux de connaître l'avis de tous les membres de L.C.C. sur un tel projet et la mesure de leur contribution.

Mais tout de suite nous lançons un "inventaire des sources documentaires du Mont Lozère" comme participation de L.C.C. à la mise en place de l'Ecomusée du Mont Lozère. Cet inventaire doit regrouper ce qui concerne les communes de Villefort, Pourcharesse, Altier, Cubières, Cubierette, Le Bleyard, le Mas d'Orcières, Fraissinet de Lozère, Pont de Montvert, St Maurice de Ventalon, Vialas, Genolhac, Concoules, Pontails, St André de Capèze.

Que ceux qui ont "travaillé" ces villages veuillent bien nous faire part de ce qu'ils connaissent en dehors des grands classiques et de nous indiquer s'ils acceptent de bien vouloir recevoir, en vue de corrections et adjonctions, un premier jet d'un tel inventaire.

A votre bibliothèque et à vos plumes.

J.F. BRETON

font
vive

Font Vive

30450 GENOLHAC (Gard)

Pensez dès maintenant à nous verser votre abonnement 1982, soit 55 F, par chèque bancaire ou au CCP : L.C.C. FONT VIVE 2.000.14.C MONTPELLIER.

INTERIEUR CEVENOL AU XIX ÈME SIECLE

Un inventaire dressé en 1820, à la suite du décès d'une veuve habitant ARRIGAS (30) donne une excellente idée de ce qu'était l'intérieur d'un de ces "travailleurs de terre" qui constituaient à l'époque une fraction importante de la population villageoise en Cévennes méridionales. Mode de vie et habitudes apparaissent au travers de cette énumération à la fois sèche et douloureuse.

L'inventaire est établi comme suit :

- dans le membre servant de cuisine : le lit de la défunte, en mauvais état, une pailleasse
toile, une couverture de laine, un matelas de laine, un traversin de plumes, 3 rideaux de
serge au devant sans ciel, un autre lit avec 2 linceuls (1) et 1 seul rideau de serge
jaune.....25 F
- 6 chaises dont 3 en boze..... 2 F
- 1 pétrin avec couvercle en mauvais état, contenant 3 pains et 1 sac en toile
contenant 3 décalitres mixture (2)..... 5 F
- 1 autre petit coffre avec couvercle, en mauvais état, contenant 2 décalitres
de châtaignes fraîches..... 2 F
- 1 arche contenant environ 8 décalitres glace..... 8 F
- 1 petit sac contenant 1 double décalitre glands..... 1,50 F
- 1 armoire très usée sans serrure contenant les hardes (du mari également
décédé)..... 2,50 F
- 1 bouteille verre blanc..... 0,25 F
- 10 pots de terre grands ou petits dans l'un desquels il y a un peu de graisse,
dans un autre un peu de fromage font le tout.....1,25 F
- 3 verres.....0,25 F
- 1 grande armoire à 1 battant fermant à clef contenant des hardes, un peu de
linge de la défunte consistant en 2 mauvais linceuls, 2 nappes, 6 serviettes trépis
de maison, 1 chemise, 1 mantelet de drap noir, 1 chapeau de laine, 1 fer à re-
passer le linge, 1 coffre de carton, 1 coiffe de taffetas noir garnie en dentelle
et autre petit linge.....30 F
- 2 coiffes de mousseline sans dentelle et 6 petites coiffes (3) 1,50 F
- 1 corbeille avec son couvercle contenant 1 mouchoir d'indienne presque
neuf, 1 ruban et autres petits objets sans valeur..... 1,50 F
- 3 courtines de serge jaune complétant les rideaux du lit.....10 F
- 4 carmagnoles d'indienne y compris 1 de serge noire..... 4 F
- 1 déshabillé de filozelle blanc et rouge..... 1 F
- 1 autre déshabillé d'indienne..... 1 F
- 1 jupon d'indienne..... 1,50 F
- 3 tabliers d'indienne de diverses couleurs..... 1,50 F
- 1 crémaillère, 1 poêle à frire, 2 coffres en mauvais état..... 5 F
- 1 grand plat de terre..... 0,25 F
- 1 servante de feu à 3 pieds..... 0,50 F
- 1 bassinoire..... 0,50 F
- 1 cuillère en fer (4)..... 0,25 F
- 1 écumoire..... 0,25 F
- 1 lessivoir bati dans le mur..... 0,25 F
- 1 chaudron cuivre avec anse pesant 5 1/2 kg.....10 F
- 1 chaudron cuivre avec anse pesant 3 kg..... 3 F
- 1 linceul servant à ramasser la feuille..... 1,50 F
- 1 petite navette en paille servant à tenir le sel.....0,10 F
- 1 mortier en bois servant à piler le sel, avec son pilon.....0,20 F
- 4 paniers avec couvercle.....0,40 F
- 6 pailleasses pour le pain.....0,60 F
- 1 marmite cuivre avec anse en fer et couvercle pesant 3 kg.....3 F
- 17 assiettes, 3 pots de terre et quelques cuillères en étain.....1,50 F

- aux écuries : 2 jeunes cochons , 2 brebis de port, 11 bassieux (5), 4 poules,
1 chevres dont une partie n'appartenant pas à la défunte..... 7 F
2 paires linceuls..... 8 F
5 chemises..... 5 F
2 carmagnoles..... 1 F
2 jupons..... 2 F
2 paires bas de laine..... 2 F
le tout en tas (provenant de la défunte) pour être lavé
- dans un membre servant de cave et grenier :
- 1 urne de terre contenant quelques châtaignes fraîches.....)6 F
1 tonneau contenant 8 décalitres de châtaignes fraîches.....)6 F
1 tonneau de raisins qui ont été récoltés..... 0,50 F
1 petite barrique avec environ 1 demi quintal de vin de la récolte..... 2 F
25 doubles décalitres pommes de terre.....12,50 F
1 cuve vinaire..... 1 F
2 caisses de ruches..... 0,50 F
1 petite échelle.....0,50 F
un peu de civade (6).....0,50 F
- dans un membre servant de claie :
- 1 tas de châtaignes fraîches destinées à être séchées environ 90 doubles
décalitres dont la moitié pour les enfants.....45 F
1 fourche, 1 bêche, 1 hache et 1 bigot..... 3 F
1 croix et 1 bague en or de la défunte..... 9 F

Communiqué par Mme DURAND TULLOU

- (1) linceuls : draps
(2) mixture ou mescle : mélange panifiable de froment et de seigle (voire d'orge, en cas de récolte particulièrement mauvaise).
(3) petites coiffes : coiffes en toile ou en cotonnade blanche, dépourvues d'ornement que les femmes portaient chaque jour.
(4) il s'agit d'une cuillère à pot ou louche.
(5) bassieux : jeunes ovins dits "antennais" conservés pour le remplacement des sujets âgés. Ils ont de 18 mois à 2 ans.
(6) civade : avoine.

=====

PROCES POUR UNE ARQUEBUSE A ROUET

6 Juillet 1577. Transaction entre Loys SALOMON, de Saint-Martin de Corconac et Antoine MEJANELLE du mas de la Valmy, même paroisse, pour mettre fin à procès criminel intenté entre eux. Etant dans la boutique d'Antoine LAUNE, à Saumane, ledit MEJANELLE, de son autorité et sans cause, aurait privé et ôter (outer) une arquebuse rouet entre les mains dudit SALOMON il prétendrait avoir vérifié par les inquisitions qu'il avait sur ce par autorité de la cour de Sumène ... prétendant que lors qu'il avait été au siège et prise (prise) de la ville de Sumène, il aurait baillé une arquebuse à rouet audit SALOMON pour icelle arquebuse luy porter et conduire audit lieu de Saint-Martin et étant revenu dudit Sumène voulant recouvrer ladite arquebuse ... ledit SALOMON aurait nyé icelle ... aussi l'aurait agrédé en chemin avec une arquebuse qu'il portoit en renyant et blasphémant ... l'appelant l'aion briguan ... et ensuite devant la boutique dudit LAUNE l'aurait de nouveau agrédé et outragé. Ledit MEJANELLE sera tenu rendre l'arquebuse audit SALOMON et pour celle remise lors du siège de Sumène recevra 3 livres. Acte à Saint-Martin, maison des hoirs de Pierre VERDIER. Présent : sire Pierre AUBANEL, marchand, et autres ...

A.D. Gard II E. 31/31 - Sauveur de Bagard, Notaire de Lasalle
Communiqué par J. PINTARD

- R E P O N S E S -

ITINERAIRE DES GRANDES DRAILLES (470 - R. Aubaret)

- Je ne sais pour ma part s'il y a une tradition très ancienne qui consacre spécifiquement telle ou telle draille importante comme "draille du Languedoc". L'appellation de "draille du Languedoc" que j'ai faite de la draille passant par le col du Pendédis et le col de Jalcreste (vallée Longue), dite aussi "grande draille" dans "La vallée Longue en Cévenne", se réfère uniquement à sa désignation assez commune comme telle par les habitants de la Vallée Longue. Quoique puissent apporter sur ce point les recherches érudites (ancienne ici ou là de l'appellation...) c'est de toute façon, me semble-t-il, un élément non négligeable à prendre en compte.

J. Noël PELEN

- Ce qui est sur, c'est que dans la traversée de la commune de Mialet la draille est bien cadastrée : "Grande Drailhe du Languedoc" (section B. feuille 1, 1975). En 1784, le chemin qui emprunte le même tracé est dit "Royal du Bas Languedoc en Gévaudan". Quant au délibérations communales elles emploient les termes de drailhe, grande drailhe ou chemin du Perreyret.

Pour moi la source de confusion me semble venir du fait que, quelle que soit leur destination ces drailhes sont toutes issues du Languedoc. En fait le terme "drailhe du Languedoc" ne veut rien dire et pourrait être attribué à toutes ces voies, seules leurs destinations nous permettent de les distinguer.

B. ATGER

UN COSTUME SPECIAL POUR CHACUNE DES 7 CLASSES SOCIALES

"L'auteur, Joseph Dumazer, premier consul maire, est nourri de Télémaque et de l'Esprit des Lois. Il demande un costume spécial pour chacune des sept classes sociales, et rien n'échappe à sa méditation. C'est dans le riant vallon de Malenches qu'il mêlait ainsi des chimères à des vues utiles" (Bligny-Bondurand)

"L'Etat est composé de gens de deux sortes : de nobles et de roturiers. Parmi les premiers, il y a la haute et la basse noblesse, et parmi les seconds, les bourgeois et le peuple.

Ces deux espèces se divisent en sept classes : prêtres, magistrats, soldats, fermiers, marchands, laboureurs et artisans, les marins étant compris dans la troisième et la cinquième classe.

On peut encore les diviser en princes et pairs, haut et bas clergé, haute et basse noblesse, haut et bas militaire, hauts et bas justiciers, marins du premier et du second ordre, gens d'arts libéraux et artisans, agriculteurs, manufacturiers et marchands, fermiers.

Le moyen de distinguer les états et d'entretenir de la subordination entre eux serait :

- d'assigner aux citoyens de chaque classe qui n'auraient point par état un habit particulier, une couleur pour les habits, donnant à ceux de la première le choix des couleurs ensuite à ceux de la seconde et ainsi jusqu'aux derniers...

- ... il faudrait réduire les deuils à un crêpe placé au bras, comme le portent les militaires. Ce crêpe serait blanc pour ceux qui auraient l'habit noir, et noir pour ceux qui auraient des habits qui ne seraient pas noirs. On ne porterait qu'un simple tour pour le petit deuil et deux tours séparés pour le grand deuil..."

Communiqué par Jean DAUTUN

Pensez dès maintenant à nous verser votre abonnement 1982, soit 55 F, par chèque bancaire ou au CCP : L.C.C. Font Vive 2 000 14 C MONTPELLIER.

- QUESTIONS -

473 - GIEVEZ

Qui pourrait donner la localisation du village de "GIEVEZ" où serait née, vers 1773, Maria Francisca Noël "oppidi Gievez Gallicana". Selon la tradition orale, GIEVES se situerait dans les hautes Cévennes, tandis que Marie-Françoise Noël serait la fille d'un comte".

M. Gaston COUDRE

474 - OUVRAGES DE M. J. JERPHANION

Je cherche à me procurer deux ouvrages "statistique du département de la Lozère" par JERPHANION (syndic du Velay, puis préfet) (Mende chez JJM Ignon . Au X in 12 11-79 pages) et "mémoire pour le Velay" du même JERPHANION.

Je les recherche pour le compte d'un correspondant du nom de JERPHANION.

Mme Andrée PENCHINAT

475 - CROIX DISCOÏDALES EN CEVENNES

Parmi les derniers dons fait au musée des Vallées Cévenoles de Saint-Jean-du Gard, il en est un qui mérite quelques lignes dans L.C.C. car il est susceptible d'intéresser des chercheurs cévenols.

Les croix discoïdales fréquentes dans d'autres régions du Languedoc sont rarissimes en Cévennes. Madame Durand-Tulou en a présenté trois récemment(1). C'est peu à côté du nombre important que l'on trouve dans les départements voisins, une vingtaine pour l'Aveyron et une cinquantaine dans le Lodevois.

Il nous en a été confié une, ou plus exactement une moitié. Elle provient d'un éboulement de mur de bancel de la face nord du Mercoiret entre le col du Mercou et de St-Martin-de-Carconac. De grès grisâtre elle mesure 28 cm de diamètre et 13 cm d'épaisseur. Elle est double face : d'un côté il s'agit d'une simple croix en creux cantonnée de chevrons parallèles à ses branches. L'autre face présente une croix pattée en relief dont l'extrémité des branches rejoint un cercle périphérique. Une seconde croix pattée, gravée en creux souligne les axes de la première. La queue de cette discoïdale a disparu, mais son emplacement est très net. Cette discoïdale a été brisée et la moitié aujourd'hui retrouvée a été réutilisée en pierre à bâtir. La face de la cassure placée en parement la rendait insoupçonnable avant l'effondrement du mur.

Il en existe une en Kersantite au Pont Ravagers dans les collections de Numa Bastide provenant de la Vallée Française et elle aussi trouvée dans un mur (habitation), bâtie à plat ne laissant apparaître qu'un champ tout à fait anodin. Elle présente en outre la particularité d'avoir été creusée dans sa partie circulaire pour devenir un aiguier. Une seule face conserve une croix simple, en creux, inscrite dans un cercle. Sa queue a servi à bsceller horizontalement sur un évier. Au cours du temps une brèche s'étant produite, l'aiguier rendu inutilisable a été remplacé et la discoïdale réemployée une seconde fois en matériau de construction.

Ces deux exemples ne permettent pas une généralisation. Néanmoins à leur lumière il semble qu'on puisse penser que si la Cévenne (et particulièrement les vallées schisteuses) est pauvre en stèles discoïdales ce n'est pas faute d'avoir existé, mais parcequ'elles ont fait à une époque l'objet d'une destruction systématique. On peut supposer que c'est avec l'introduction de la Réforme, suivie des dévastations des églises et du brisement des croix qu'elles ont perdu toute signification et ont été détruites ou plus simplement réutilisées pour d'autres fonctions. Entièrement désacralisées, seul leur matériau a conservé quelque intérêt. On peut supposer aussi (hypothèse A. Durand-Tulou) que ces stèles, non sans rapport avec le catharisme, ont été détruites beaucoup plus tôt, XIII^e et XIV^e par le clergé catholique romain désireux d'effacer toute trace d'hérésie.

Si parmi les lecteurs il s'en trouvait possédant des éléments confirmant ou infirmant l'une ou l'autre de ces hypothèses ou connaissant de telles stèles apparemment inédites, ils peuvent nous en informer afin d'en dresser un inventaire et mieux percevoir leur réalité Cévenole.

(1) A. DURAND-TULOU, Trois stèles discoïdales du département du Gard, Archéologie en Languedoc N° spécial 80, revue FAH. (L'une de ces stèles est à Arrigas et provient de St-Peyle, une autre provenant d'Alzon est dans l'église de la Couvertoirade, la troisième est de Mondardier.

D. TRAVIER

476 - SEIGNEURS DE MIALET

Je cherche des renseignements sur les seigneurs successifs de Mialet : Dupuy-Montbrun, de Savin-Laforest, de Caladon de Saint Brès.

B. ATGER

477 - DE JULIEN DE SAINT JUST DE MALERARGUE

Cherche renseignements (généalogie, fortune, appartenance religieuse) sur la famille : de Julien de St Just de Malerarches ; en particulier sur Marie-Jeanne Francoise de Julien de Saint Just qui a épousé le 22.05.1781 Messire Aldebert-Charles-Jacques Elysée le Picard de Radeval de Selletot, Chevalier et comte de Barre, Baron des États du Gévaudan. Malerargues se trouve dans le Gard à mi-chemin de La Salle et de Thoiras.

J.P. CHABROL

ERRATA :

La référence du texte de la page 50 de L.C.C. 41 "l'Aveugle et le Musicien" est "Archives Départementales du Gard II E 1/379"

LIVRES REGIONAUX DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ALES

Une de nos adhérentes, Mme E. FONTANIEU, a établi un relevé des principaux livres intéressants les Cévennes se trouvant dans cette bibliothèque.

Cette liste est limitée aux ouvrages peu courants et ne sont pas signalés les ouvrages classiques ou récents qui se trouvent bien entendu également dans cette bibliothèque.

Principales rubriques : Histoire d'Alès, les Camisards, Religion, Spéléologie, Zoologie, Histoire, Monographies locales, économie, agriculture, artisanat, maîtrise de l'eau, inondations, enseignement, folklore et fêtes, médecine, monuments, mines, communications, coutumes, littérature régionale, administration municipale, géologie, journaux.

Cet inventaire de 11 pages est disponible au prix de 15 francs franco.

LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS

- . Rédacteurs en Chef : Jean PELLET et Jean-François BRETON
- . Directeur Gérant : Jean-François BRETON
- . Comité de rédaction : B. BARDY, J.F. BRETON, Y. CHASSIN DU GUERNY, G. CHOLVY, R. CUCHE, M. DABANT, Ph. JOUTARD, Mile LATOUR, E. LEYNAUD, J.N. PELEN, J. PELLET, F. PENCHINAT, O. POUJOL, M. PRIVAT, J. ROGER, J. ROUX, D. TRAVIER.
- . Toute la correspondance est à adresser à : LCC FONT VIVE - 30450 GENOLHAC
- . Abonnement annuel, commençant le 1° janvier de chaque année (6 numéros par an) 55 F. à verser par chèque libellé au nom de LCC FONT VIVE, ou au C.C.P. : MONTPELLIER 2.000.14 C - LCC FONT VIVE.
- . Abonnement réduit à 25 F. pour étudiants, ecclésiastiques...
- . Prix au numéro : 10 francs.

Publication réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes

La reproduction des articles est interdite, sans accord de la rédaction ou des auteurs.

Commission paritaire des Publications et Agences de Presses, certificat d'inscription n° 57172

Imprimerie AZ OFFSET - 30140 ANDUZE